

Métiers : quelques exemples de fonctions exercées par les Diplômés/es

Département Communication Ressources humaines et conseil

Chargé(e) d'études RH

Il/elle harmonise les pratiques RH au sein d'un groupe, pointe les dysfonctionnements et propose des solutions.

Chargé(e) de formation

Au sein d'une grande entreprise et rattaché aux ressources humaines, il/elle pilote des projets de formation visant à développer les compétences et l'employabilité des salariés, conformément au plan de développement des compétences défini. Il/elle les conseille dans le souci d'optimiser leur parcours professionnel et le retour sur investissement pour l'entreprise.

Chargé(e) de recrutement

Il/elle intervient sur les phases amont d'une mission de conseil en recrutement. Il/elle est chargé.e d'identifier, de contacter et de présélectionner des candidats potentiels.

Consultant(e) en management, en RH

Il/elle exerce dans un cabinet de conseil en gestion des ressources humaines pour accompagner les grands projets de transformation, restructuration, fusion... Il/elle exerce également dans des cabinets spécialisés en recrutement, outplacement, formation, communication. Il/elle recherche des solutions pour améliorer le fonctionnement des entreprises, dans des domaines comme l'organisation, la relation client, les ressources humaines, les systèmes d'information, l'environnement, etc

Consultant(e) en recrutement

Le/la consultant/e en recrutement prend en charge pour le compte d'une entreprise la recherche et la sélection d'un collaborateur, après avoir été associé/e à la définition du poste et du profil.

Directeur(trice) des Ressources humaines

En fonction de la stratégie générale de l'entreprise et de sa structure sociale, le/la DRH propose une politique de management et de gestion des ressources humaines à la direction générale : objectifs, moyens et modes d'évaluation. Il/elle conseille la hiérarchie dans l'application de cette politique et supervise sa réalisation. De plus en plus, ce rôle comporte une dimension internationale

Responsable des ressources humaines

Le/la RRH applique les orientations en matière de recrutement, rémunération, gestion des carrières, formation, négociations collectives, législation sociale, statuts et règlements intérieurs. Il/elle gère le budget des services du personnel. Il/elle prépare le bilan social, anime l'équipe RH et conseille les managers de proximité.

Responsable du recrutement

En accord avec la politique de l'emploi de l'entreprise, il/elle organise le recrutement. Il/elle prend en charge toutes les procédures : définition de poste, prospection (annonces, cabinets spécialisés) et sélection (entretiens, tests) jusqu'à la mise au point du contrat de travail. Cette mission est en liaison avec celle du/de la RRH : il/elle veille à la bonne intégration et vérifie l'adéquation à long terme.

Responsable de formation

En accord avec la politique de l'emploi de l'entreprise et dans le but de contribuer à l'amélioration continue des performances, il/elle analyse les besoins en formation du personnel. Il/elle élabore le plan de formation, met en place les programmes avec des organismes spécialisés et procède à l'évaluation des actions de formation. Les actions de formation contribuent à la gestion des connaissances et à la transmission des savoirs.

Responsable de la communication interne

Il/elle participe à la définition de la politique de communication en son volet interne. Il/elle contribue à l'adhésion et à la mobilisation des salariés autour des projets de l'entreprise. Il/elle favorise l'information ascendante, descendante et transversale. Il/elle veille à la cohérence des actions entre publics internes et externes. Pour informer les salariés, il/elle utilise et anime différents relais : journées d'intégration, conventions, séminaires, journal d'entreprise, livret d'accueil, intranet, vidéo...

Responsable de la gestion des carrières

Le/la responsable de la gestion de carrière est chargé/e de définir un plan d'action pour l'évolution professionnelle des salariés. Il/elle recueille leurs aspirations, les guide et fait évoluer leurs compétences en veillant à les concilier avec la stratégie et les besoins de l'entreprise. Son rôle est d'anticiper, de conseiller, d'organiser et de superviser l'employabilité et les mobilités (promotions internes, seniors, hauts potentiels...).

Responsable du développement social

Il/elle a pour mission de connaître et d'accompagner les dynamiques sociales de changements associées aux politiques de gestion des ressources humaines, aux objectifs de développement de l'entreprise et à l'organisation. Il/elle s'appuie sur des enquêtes ou des observatoires sociaux. Il/elle propose des innovations sociales en matière d'information, de communication, d'organisation du travail, etc.

Responsable des relations sociales

Le/la responsable des relations sociales représente l'entreprise dans les négociations avec les différentes instances représentatives du personnel. Il/elle est garant du climat social.

Et aussi :

Campus Manager / Responsable relations écoles et universités

Consultant(e) en conduite du changement

Compensation & benefits manager

29/03/2022

Retrouvez des informations détaillées sur les métiers sur le site de l'APEC : <https://www.apec.fr/tous-nos-metiers.html?q=&t=ressources-humaines>